

**ABONNEMENT**

**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

**POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE**

**L'ECHO SAUMUROIS**

**JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS**

**BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR**

**INSERTIONS**

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . 75

**RÉSERVES SONT PAIÉES**

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAYAS  
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 MARS

**Attentat contre le Czar**

On ne sait pas exactement à quoi s'en tenir au sujet de l'attentat que certaines dépêches disent avoir été dirigé contre le Czar. Officiellement, il est démenti. Les journaux anglais persistent cependant à en affirmer l'existence. Après le *Standard*, le *Times* répète la nouvelle dans les mêmes termes et il ajoute :

« Si cette horrible nouvelle est vraie, elle aura une influence considérable sur la situation de l'Europe. »

« Le Czar serait, en effet, obligé de laisser de côté la Bulgarie et la politique extérieure pour s'occuper des affaires extérieures de l'empire. »

« Quelques personnes cependant estiment que le Czar pourrait au contraire désirer amener une diversion parmi les mécontents et les révolutionnaires, en se lançant dans une politique d'aventures à l'extérieur. »

« Au milieu du mystère dont on entoure les événements dans la capitale russe, un seul fait significatif est certain, c'est qu'hier et aujourd'hui la censure a été d'une extrême rigueur, et que les correspondants de journaux n'ont pu télégraphier un seul mot sur les bruits d'attentat. »

D'après quelques mots prononcés avant-hier par M. Fergusson, au Parlement anglais, il semble qu'il y a eu quelque chose, mais que rien n'a abouti :

« D'après des renseignements que nous avons reçus avec un profond regret, a dit le sous-secrétaire d'Etat, quelques individus, porteurs de matières explosibles, ont été arrêtés sur la route que devait traverser le Czar pour aller au service funèbre célébré pour l'anniversaire de la mort de l'empereur Alexandre II. »

« Je suis heureux d'ajouter qu'il ne semble pas exact qu'une attaque ait été réalisée contre le Czar. »

Une autre version arrive de Vienne. On ne voulait pas attenter à la vie du Czar ; il s'agissait seulement d'une conspiration politique :

« Les nihilistes étaient étrangers à ce complot. Les conspirateurs ne projetaient en aucune façon d'attenter à la vie du Czar. On voulait seulement le mettre en demeure de choisir entre une constitution et l'abdication. Les conspirateurs occupent tous, dit-on, une haute situation. Plusieurs d'entre eux auraient été arrêtés. »

Une nouvelle dépêche du *Standard* prétend que ce sont des étudiants qui menaient l'affaire.

L'*Intransigeant*, dans un entrefilet, sous chaque ligne duquel perce le regret de l'avortement d'une tentative contre le Czar, dit « tenir de bonne source », on devine laquelle, qu'un obus de dynamite qui n'a pas éclaté a été lancé sur le passage du Czar.

Les assassins avaient bien renseigné M. Rochefort. M. Flourens a reçu une dépêche annonçant l'arrestation de six d'entre eux.

Quoi qu'il en soit, rien de sérieux n'en est résulté. Le Czar a quitté Saint-Petersbourg pour Gatchina.

**CHRONIQUE GÉNÉRALE**

M. BRISSON

M. Brisson n'a pas renoncé à ses visées ambitieuses.

Comprenant que son rôle est fini à la Chambre, M. Brisson songe à se porter candidat à l'élection sénatoriale qui va avoir lieu prochainement dans le Cher.

S'il parvenait à être élu sénateur, Guzman-Brisson chercherait à supplanter M. Le Royer, le président de la Chambre haute, pour briguer, au Luxembourg, la succession de M. Grévy.

LA BASTILLE RÉPUBLICAINE

La cour d'assises de Niort vient d'acquitter et de déclarer innocent de tous les chefs

d'accusation (il y avait 24 questions posées) M. Arrault, notaire, poursuivi pour détournements.

Il a été reconnu à l'audience que ce malheureux avait été tenu au secret *durant huit mois et demi*.

Une interpellation va être adressée à M. le garde des sceaux à propos de ce scandale contraire au droit, à l'humanité et à la loi.

Ainsi, sous la République qui a fait de l'anniversaire de la prise de la Bastille une « fête nationale », voilà comment un honnête homme peut-être séquestré ! Ajoutons que M. Arrault était connu par son dévouement à la cause conservatrice.

**ACQUITTEMENT DE LA Revanche**

Le jury de la Seine a rendu un verdict d'acquiescement en faveur de M. Peyramont, le directeur de la *Revanche*, qui comparait devant la cour d'assises comme coupable d'avoir commis un acte de nature à entraîner une déclaration de guerre entre la France et l'Allemagne.

Quel était cet acte ? On se le rappelle : M. Peyramont avait affiché sur un transparent lumineux le résultat des élections d'Alsace-Lorraine ; il avait entouré le tout de drapeaux français et russes entrecroisés. Le gouvernement jugea le cas très grave et fit arrêter l'auteur du méfait. Le jury n'a point cru devoir donner son adhésion à ces poursuites. M. Peyramont a été acquitté.

Nous ne voulons pas louer la manifestation bruyante du directeur de la *Revanche*. Il eut pu et dû s'en dispenser, surtout dans un moment où les esprits étaient plus ou moins affectés par l'agitation belliqueuse qui se produisait sur nos frontières de l'Est.

Mais le souci très légitime du maintien de la paix ne doit pas prendre des proportions telles que l'absence de dignité en devienne la conséquence. Or, l'empressement maladroit apporté par le gouvernement à ordonner l'arrestation de M. Peyramont, caractérise tristement l'état d'esprit des chefs

du pouvoir. D'aucuns prétendent qu'on en a bien ri à Berlin et que M. Herbette, l'ambassadeur républicain, a fourni, dans cette circonstance, l'occasion de faire constater sa pusillanimité et son insuffisance diplomatiques.

Il résulte, en effet, d'une correspondance écrite de Berlin à la *Patrie*, que c'est à M. Herbette qu'est dû le maintien de l'arrestation du directeur de la *Revanche*, et que, si elle a pris une véritable gravité, nos gouvernants seuls en portent toute la responsabilité.

Il eut été plus habile de ne s'occuper ni de M. Peyramont, ni de son affichage. La chose eut passé inaperçue ; le gouvernement allemand n'aurait pu s'en formaliser. Quelles mesures a-t-il donc pris, lui, pour empêcher qu'on livrât à la risée publique, dans les rues de Cologne, l'effigie du général Boulanger ?

**LES ABUS**

**des crieurs de journaux**

A propos de l'acquiescement du directeur du journal la *Revanche* par le jury de la Seine, le *Temps* soulève une question qui vaut la peine qu'on s'y arrête.

Il est certain que le ministre de la justice n'a pas eu la main heureuse en la mettant au collet du sieur Peyramont ; mais il voulait peut-être donner aux Chambres une leçon et préparer la présentation d'un futur projet de loi dont le besoin se fait extrêmement sentir.

Il s'agit de la liberté de la rue et de scandales auxquels personne n'a le courage de s'attaquer nettement.

« Il suffit, par exemple, dit le *Temps*, et pour traiter un sujet d'ailleurs étranger à l'incident très particulier de la *Revanche*, qu'un camelot ait à la main un papier ridiculement décoré du nom de journal pour qu'il devienne à l'instant même sacré. On a nié que le journalisme fût un sacerdoce ; mais le colportage ou le criage des journaux en est un aujourd'hui, et les personnalités qui l'exercent bénéficient des respects

1 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

**LA COMTESSE MADELEINE**

Par M. DU CAMPFRANC

I  
 La comtesse de Jorabourg venait d'ouvrir l'almanach de Gotha ; mais cette lecture, d'habitude si pleine d'attrait pour la grande dame, ce petit livre si richement relié en maroquin, que, sans cesse, elle consultait, ne pouvait, ce soir-là, captiver son attention. La comtesse était évidemment préoccupée, on le voyait au pli marqué entre ses sourcils très rapprochés l'un de l'autre, indice d'une volonté indomptable. Elle désirait l'arrivée d'un visiteur, car, au moindre bruit, elle tendait l'oreille et murmurait :

— Serait-ce lui ? comme il se fait attendre ?  
 Et sa main, très petite, couverte de bagues, mais sèche et nerveuse, se remuait à feuilleter vivement l'almanach.

Lasse enfin de lire, elle s'appuya au dossier de son fauteuil, portant au fronton le blason des de Jorabourg : Sur champ d'azur un dragon

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

lançant des flammes. Elle tendit ses pieds vers le foyer. Sur les landiers de bronze doré, un feu princier pétillait, unissant sa clarté à celle des lampes de Chine posées sur la cheminée monumentale.

Dix heures sonnèrent au cartel de boule. Sous sa coiffure de Malines, la tête altière de la Prussienne eut un nouveau frémissement ; puis ses yeux d'un gris d'acier continuèrent d'errer à l'entour du salon rouge et or, imposant avec ses hautes fenêtres aux rideaux soigneusement tirés, et ses tentures de tapisseries antiques, reproduisant des scènes de la lutte séculaire des empereurs germaniques et des souverains pontifes.

Puis, la comtesse tressaillit, et son visage perdit sa rigidité. Elle venait d'entendre un pas vif, un choc d'éperons, le cliquetis d'un sabre. La portière fut soulevée, et aussitôt apparut un lieutenant de la garde royale. La jeunesse et la santé s'épanouissaient sur son visage, et ses cheveux très blonds, ses yeux bleus, sa longue moustache tombante comme celle des anciens Francs, annonçaient l'audace et la force.

Le jeune homme s'approcha du haut fauteuil sculpté, puis appuya respectueusement ses lèvres sur la main fiévreuse de la comtesse de Jorabourg.

— Mère, dit-il d'une voix chaudement timbrée, d'une voix qui devait éclater vibrante au milieu

d'une bataille, mais qu'il adoucissait, qu'il modulait, la rendant harmonieuse ; mère, vous m'attendiez et vous désiriez que ma soirée fût tout à vous. J'ai reçu votre lettre au palais du roi où j'étais de garde. Vous avez, me dites-vous, une communication importante à me faire. Je suis désolé de mon retard. Je suis accouru, sitôt que la liberté m'a été rendue.

Le visage de la comtesse s'était complètement adouci. Sèche et raide pour tous, elle aimait follement son fils. A ses yeux, il représentait la race qui était son culte. Elle s'enorgueillissait de voir, en lui, le descendant des rudes comtes d'autrefois, aimant l'escrime, la parade, le cliquetis des épées ; comme ses ancêtres, passionné, prodigue, superbe et s'écriant : tout ce qui me plaît est mon devoir, tout ce qui m'entraîne peu m'en soucie !

Sa mère, en l'adulant et en lui laissant penser que l'humanité tout entière avait été créée pour l'agrément spécial des de Jorabourg, lui avait donné des volontés impérieuses et l'horreur du joug ; mais comme jusqu'ici la volonté de la mère et celle du fils, faites d'un même acier, ne s'étaient jamais choquées l'une contre l'autre, Herbert se montrait parfait pour la comtesse, un modèle d'affection et de respect.

— Mon cher enfant, dit-elle d'une voix adoucie, votre retard commençait à m'inquiéter.

Herbert ayant saisi les pincettes, animait encore les braises incandescentes, augmentant la chaleur d'étuve de ce salon tout clos par les riches tentures.

Un regard un peu mystérieux enveloppa le jeune homme, tandis que la main de M<sup>me</sup> de Jorabourg s'avancait vers la sonnette.

— Nous allons prendre le thé tous les deux ; c'est une joie pour moi que ce tête-à-tête, et je ne doute pas de notre bonne entente... comme toujours.

— Comme toujours, répéta galamment le jeune lieutenant, en baisant une nouvelle fois la main de sa mère.

Sur l'ordre de celle-ci, un valet, en correcte livrée, apporta, sur un plateau, deux tasses en vieux Japon et une théière en argent ciselé aux armes des Saxe-Weimar, souvenir précieux offert au père du jeune comte par le prince régnant.

Le laquais remonta les lampes ; elles éclairaient, d'une lueur adoucie sous les globes, les rideaux de velours rouge à transparents de guipure, les portraits des ancêtres, solennels dans leurs cadres d'or, et toutes sortes d'élegants bibelots de porcelaine, de laque et d'ivoire.

Sur un geste de la comtesse, le valet se retira ; elle voulait elle-même servir son fils. Elle allait nuager le thé de crème ; mais elle s'arrêta devant une moue dédaigneuse du beau lieutenant. Herbert

que les agents de l'autorité n'ont pas toujours pour des institutions à coup sûr moins malfaisantes. Les vagabonds, les souteneurs, les récidivistes, les habitués des carrières d'Amérique ont bien tort de se mettre en frais d'imagination pour échapper à la police ou à la justice; il leur suffirait de promener un imprimé quelconque à travers les boulevards pour garantir leur sécurité aux dépens de la nôtre. Jusqu'ici, on n'avait vu là qu'un ennui, une incommodité, quand la chose n'allait pas jusqu'à la diffamation ou à la pornographie; on commence à comprendre qu'en certains cas elle pourrait donner naissance à un danger extérieur.

Il y a à Paris un grand nombre de marchands ambulants; on leur impose une autorisation dont les vendeurs de journaux n'ont pas besoin; ils sont bien autrement intéressants cependant, car la plupart vivent péniblement de ce commerce, en général peu lucratif; on ne leur permet que certaines rues et à certaines heures; tout récemment, on leur a même interdit les grandes voies comme la rue Montmartre et la rue du Faubourg-Montmartre, pour les reléguer dans les rues latérales. Personne n'a protesté, ni à la Chambre, ni au Conseil municipal. Si on avait inquiété les allées et les venues d'un souteneur colportant et criant une feuille pornographique, le préfet de police aurait eu à subir un assaut à l'Hôtel-de-Ville et le ministère serait peut-être tombé au Palais-Bourbon. Cette différence de traitement est-elle juste, raisonnable, républicaine, démocratique?

Nous n'insistons pas; nous avons voulu seulement, comme le *Temps*, appeler l'attention des pouvoirs publics sur un mal qui va grandissant, dont tout le monde est excédé et auquel il devient urgent de remédier.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 mars.

Le mouvement de hausse interrompu hier par quelques réalisations se continue aujourd'hui; mais la spéculation marche à pas plus mesurés: 3 0/0, 81.70; 4 1/2 0/0, 109.55.

L'action du Crédit Foncier trouve preneur à 1,386. Les bénéfices de cet établissement sont en augmentation et cette prospérité soutenue recommande le titre aussi bien à l'épargne qu'à la spéculation. Les obligations foncières et communales à lots entretiennent comme toujours un marché très actif.

L'action de la Société Générale s'avance régulièrement vers le cours de 500; on est à 468 demandé.

L'émission des obligations de la Compagnie Française des Moulins à vapeur du Havre et d'Anvers marche activement.

L'extension et le perfectionnement de l'usine du Havre qui la nécessitaient ont aussi leur raison d'être dans un projet de traité avec une société qui fabrique un biscuit spécial destiné à l'alimentation de la marine et de l'armée. On comprend le profit considérable qui doit en résulter pour la Compagnie. C'est à l'épargne prudente et intelligente d'examiner les conditions de placement.

Les Polices A B de l'Assurance financière constituent un des placements les plus avantageux pour l'épargne. Emises à 500 fr. elles sont remboursables à ce prix sur simple demande avec la partie acquise des intérêts calculés au taux de 5 0/0.

La Banque d'Escompte n'est encore qu'à 475. On constate de nombreux achats en prévision du mouvement plus rapide et prochain.

ne prisait pas la crème; et, saisissant lui-même le carafon de fine champagne, il s'en versa une véritable rasade. Ses mains furent bientôt occupées à faire fondre le sucre; elles frappaient sur les morceaux de petits coups répétés avec la cuiller d'argent; et, pendant cette besogne machinale, ses yeux s'arrêtaient sur ceux de sa mère et les interrogeaient.

Elle comprit la muette question.

— Je vais vous faire part de mes préoccupations, mon cher enfant, entrer au vif du sujet sans le moindre prologue... J'ai reçu à votre sujet des offres matrimoniales.

Herbert eut un soubresaut.

— Des offres matrimoniales!... Eh! quoi, ma mère, me faire abandonner ma vie libre, joyeuse, sans entraves; ma vie d'insouciance, mes succès dans les carrousels et à la salle d'escrime... un homme marié est un homme à la mer... Il doit devenir raisonnable... Me marier à vingt-trois ans! Jamais semblable pensée ne m'était venue.

La comtesse reprit d'un ton sérieux:

— Dans des circonstances ordinaires, je comprendrais votre effroi, mon cher enfant; mais songez qu'il s'agit d'un parti inespéré!

La tête blonde d'Herbert se redressa.

— Vous dites inespéré?...

— Tout ce qu'on peut rêver de brillant... Et de plus, cette alliance vous est présentée par votre

La Panama est ferme à 396. Les actions et obligations de nos chemins de fer sont revenus à leurs plus hauts cours.

#### Nouvelles militaires.

##### LES EXEMPTIONS MILITAIRES

Le *Progrès militaire* consacre un article fort étudié et fort bien fait au projet de loi sur le recrutement, dont sont saisies les Chambres. Il se prononce énergiquement contre la disposition qui astreint au service militaire les membres de l'enseignement, du clergé et des autres jeunes gens qui sont actuellement dispensés pour se mieux préparer aux carrières publiques auxquelles ils se destinent et qui sont tout aussi nécessaires à l'Etat que l'armée elle-même. Notons les justes considérations qu'il présente à cet effet:

« L'armée tirera-t-elle un profit sérieux de l'incorporation de tous les jeunes gens dispensés actuellement en vertu de l'article 20, les membres de l'enseignement, élèves ecclésiastiques, élèves des beaux-arts, etc.? Que ce projet soit funeste, comme d'aucuns l'assurent, au recrutement des carrières libérales et entraîne un abaissement du niveau intellectuel de la nation, nous n'avons pas à l'examiner; mais, encore une fois, en résultera-t-il, pour l'armée, un accroissement de force et d'instruction? Nous ne le croyons pas.

« Tous ces jeunes gens qui se consacrent, dès leur jeunesse, à des fonctions publiques étrangères à la carrière des armes, ne seront jamais pour les régiments que des hôtes de passage, hôtes, pour la plupart, mécontents ou dédaigneux. Ceux qui auront obtenu trois ou quatre sursis, et ce sera le plus grand nombre, arriveront même sous les drapeaux à un âge où on ne se plie plus bien facilement aux rudes exigences du métier. Et quel goût auront nos pauvres instructeurs déjà surmenés, obligés de dresser des hommes qui, une fois leur « congé » terminé, ne devront jamais, pour la plupart, reprendre les armes? Car, nous l'avons déjà dit plusieurs fois, si terrible qu'on suppose une guerre, elle ne fera fermer ni les églises, ni les établissements, grands ou petits, d'instruction publique. L'argent consacré à entretenir pendant deux ans ces pseudo-soldats serait mieux employé à garder plus longtemps un plus grand nombre d'hommes destinés à marcher pendant quinze ou vingt ans, en cas de besoin. »

##### LES ADJUDANTS-MAJORS

L'adjudant-major va disparaître de nos régiments.

Le *Temps* consacre sa *Vie militaire* au chant d'adieu qui escorte ce grade, — dont les fonctions, jadis très nécessaires, sont allées peu à peu en diminuant, de telle sorte qu'aujourd'hui ce rouage n'est plus indispensable.

grand-oncle Luitpold de Jörn-Brabourg. Cette considération seule doit même vous faire réfléchir; car, vous devez, avant tout, ne jamais déplaire à ce vieux général dont vous êtes l'unique héritier... Et quel héritage!

Herbert, ayant avalé une gorgée de fine champagne, reprit avec un accent de franchise:

— Je serais désolé de déplaire à mon grand-oncle, quoiqu'il ne se soit jamais montré pour moi d'une tendresse extrême. Hors de ses travaux stratégiques, je ne sais trop ce qui l'intéresse en ce monde. Le cœur chez lui est au cerveau... Enfin, vous dites qu'il songe à me marier, et que cette alliance est inespérée. Oh! alors, en une telle occurrence, peut-être consentirai-je à devenir un peu fou; car il faut de la folie pour se mettre à la chaîne... Tenez, mère, à vous dire vrai, j'avais toujours rêvé que je chercherais moi-même mon idéal... En attendant la rencontre de la dame de mes pensées, je trouve très doux de chevaucher de par le monde, libre, heureux, choquant mon verre à la joie, à l'insouciance... Je ne suis certes pas opposé au mariage, mais rien ne me presse. Il faudrait une affaire merveilleuse pour enlever mon suffrage.

La comtesse ayant ouvert l'almanach de Gotha lentement, en retirait une lettre placée entre les feuillets.

— Avant de dire que rien ne vous presse, mon

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### RECRUTEMENT. — CLASSE DE 1886

#### Itinéraire du Conseil de Révision dans l'arrondissement de Saumur

Le Conseil de révision du département de Maine-et-Loire tiendra ses séances, dans chaque chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur, aux jours, lieux et heures déterminés par l'itinéraire ci-après, pour l'examen des jeunes gens de la classe de 1886, et de ceux des classes de 1884 et 1885, qui ont été l'année dernière ajournés à un nouvel examen:

Doué-la-Fontaine, le mercredi 27 avril, à 2 heures, à la mairie.

Vihiers, le jeudi 28 avril, à 4 heures, à la mairie.

Montreuil-Bellay, le vendredi 29 avril, à 4 heures, à la mairie.

Gennes, le samedi 30 avril, à 4 heures, à la mairie.

Saumur (Nord-Est), le mardi 10 mai, à 4 heures, à la mairie.

Saumur (Sud), le mercredi 11 mai, à 9 heures, à la mairie.

Saumur (Nord-Ouest), le jeudi 12 mai, à 9 heures, à la mairie.

Maison centrale de Fontevrault, le même jour, à 2 heures 1/2, à la maison centrale.

Saumur, le 15 mars 1887.

#### Monsieur le Rédacteur de l'*Echo*

Saumurois,

Vous avez, dans le numéro du 14 et 15 courant de votre estimable journal, publié une lettre adressée par M. Weisse et signée par MM. Ramotowski et Burnez, dans laquelle je suis nommé et mis en cause.

J'ai l'honneur, au nom de mon droit légal de réponse, de vous prier de vouloir bien reproduire purement et simplement la lettre dont ci-joint copie que j'ai adressée à M. le Rédacteur en chef du *Ralliement*.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

A. LÉPINE.

Saumur, le 14 mars 1887.

#### Monsieur le Rédacteur,

« La question de l'Arçonnerie, dont votre journal a signalé certains abus, vient d'entrer dans une phase nouvelle et menace de tourner au tragique.

« Samedi matin, vers 9 heures 1/2, je n'ai pas été peu étonné de recevoir la visite de deux officiers supérieurs de l'Ecole de cavalerie, qui, après un échange de formules banales de politesse, m'ont tenu à peu près ce langage:

« — Monsieur, notre ami M. Weisse, directeur de l'Arçonnerie de Saumur, se trouvant offensé des articles qui paraissent depuis quelque temps dans les journaux la *Petite France* et le *Ralliement*, et qu'il sait inspirés par vous, nous a chargés de venir vous en demander raison et vous prie d'a-

voir à cesser la série de vos communications à la presse ou de constituer vos témoins.

« — Ah! vraiment! ai-je répondu, M. Weisse se trouve offensé des articles parus dans les journaux de la région au sujet des abus qui se commettent à l'Arçonnerie? J'en suis très fâché, mais en ma qualité de contribuable, je trouve mes intérêts lésés par les agissements de M. le Directeur de l'Arçonnerie; vous pourrez lui dire que je n'ai aucune injonction à recevoir de sa part, que je ne constituerai pas de témoins, et que je ne cesserai pas la série de mes révélations; il serait réellement trop commode de se débarrasser ainsi d'un adversaire gênant dont le métier des armes n'est pas le sien.

« Non, Messieurs, la question ne peut être résolue de cette façon, je ne veux pas me battre avec votre commettant et entend conserver toute ma liberté d'action, pouvant donner les preuves de tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour. Ce disant, je conduisis les deux officiers à la porte et rentrai chez moi.

« Agréer, etc., etc.

A. LÉPINE.

Température. — Le thermomètre est encore descendu nuit à 5 degrés au-dessous de zéro.

Hier mardi, la neige est tombée à Londres en telle abondance qu'elle a apporté de grands obstacles à la circulation. Dans l'après-midi, la ville était presque entièrement plongée dans l'obscurité.

En France, le temps est clair, mais des neiges sont à craindre; le baromètre est descendu à 755<sup>mm</sup>.

#### VOTE DE L'ENSEMBLE DE LA LOI SUR LES CÉRÉALES

Enfin! la Chambre a terminé l'examen de la loi sur les céréales.

Personne ne pouvait plus se faire d'illusion sur le résultat.

Cependant, les adversaires de la surtaxe ont tenu à brûler jusqu'à la dernière cartouche. Ils ont essayé de tous les moyens d'obstruction; ils ont, par tous les procédés les plus ingénieux, tenté d'ajourner le vote final. Mais la résolution de la majorité n'a pas été moins tenace, et c'est par 318 voix contre 248 que l'ensemble de la loi a été adopté.

#### Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Dimanche 20 mars 1887, la cinquième séance aura lieu à 9 heures du matin et une séance supplémentaire, pour les tireurs en retard, à 2 heures du soir.

MM. les Sociétaires sont invités à assister au grand Concours de Tir qui aura lieu à Châtelleraul, les 27 mars et 24 avril prochain, de la part de la Société de Tir du 69<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie.

Le Capitaine-Directeur,

G. DOUSSAIN.

Nous avons reproduit, la semaine dernière, un article du *Bulletin de l'enseignement*

redire leurs alliances... puis le récit achevé, le récit des honneurs, de la richesse, ils retournaient tous se coucher, côte à côte, dans l'égalitaire berceau du genre humain, dans la poussière. Mais la comtesse ne voyait pas le but final de toute vie. Cette haute philosophie lui échappait, et l'évocation continuait devant les peintures de Holbein, d'Albert Dürer et de Kaulbach.

— Regardez, Herbert, nous n'avons pas besoin de signer pour indiquer notre nom. Les de Jörn-Brabourg ont dans le regard et dans le port de la tête je ne sais quoi qui signifie: faites-moi place. Les alliances ont été souvent princières, dans notre famille. Cet Otto de Jörn-Brabourg, que vous voyez peint par Holbein, épousa une Saxe-Weimar, et votre aïeul Wladislas prit femme à la cour de Bavière.

(A suivre.)

N° 7

#### UN SINGULIER PAIEMENT

VII  
L'IMPRÉVU

Louis Dubois ne pouvant, comme il l'avait espéré, goûter au fruit défendu, reprit ce jour-là France interrompu à cause du silence de sa cou-

libre dans le diocèse d'Angers, duquel il semblerait résulter que la famille Merlet avait seule créé la nouvelle école libre de filles d'Aubigné-Briand.

Notre honorable député n'accepte pour lui et les siens qu'une part dans le mérite de cette utile fondation. L'initiative en aurait été prise par un grand nombre de pères de famille de la commune, et M. Merlet a été heureux de s'associer à eux en mettant une maison à la disposition de l'institutrice.

Le 3<sup>e</sup> bataillon du 77<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Cholet, vient d'être désigné pour aller tenir garnison à Fontevault, où il remplacera un bataillon du 135<sup>e</sup> de ligne qui se rend à Epinal comme bataillon de forteresse.

Le bataillon du 77<sup>e</sup> quittera probablement Cholet, dit le *Ralliement*, du 15 au 20 avril prochain.

### La conférence de M. Bouchard à Doué-la-Fontaine

Lundi 14 mars 1887, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, plus de 200 personnes s'étaient réunies pour assister à l'intéressante conférence faite par M. Bouchard, délégué départemental, sur le mildew et le phylloxera.

On remarquait dans l'auditoire plusieurs maires et de nombreux habitants du canton qui s'étaient empressés de répondre à l'invitation de M. le Maire de Doué.

A 2 heures 1/2, M. Bineau, maire, président, a ouvert la séance et prononcé une courte allocution dans laquelle il a présenté l'honorable et sympathique conférencier.

M. le Délégué a pris ensuite la parole, et, pendant près de deux heures, a tenu ses nombreux auditeurs sous le charme de sa parole facile et convaincue. Il a successivement passé en revue les divers traitements de la maladie de la vigne, le mildew, et indiqué les procédés pour combattre avec succès la marche de ce fléau qui a dévasté les vignes de l'Anjou pendant l'été de 1886. Il a donné différentes formules mises à la portée des viticulteurs les moins expérimentés.

Il a également passé en revue les diverses transformations du phylloxera, qui, malgré les mesures prises, envahit de plus en plus chaque année les vignobles.

Les nombreux auditeurs ont paru satisfaits des explications, si claires et si précises, fournies par M. Bouchard qu'ils ont écouté avec attention et applaudi.

Nous pouvons espérer que cette conférence laissera des traces profondes et contribuera puissamment à l'amélioration et la conservation des vignobles du canton.

### Un nouveau Syndicat agricole

Nous apprenons avec plaisir qu'un nouveau Syndicat agricole a été fondé dans notre département de Maine-et-Loire, pour les communes unies de Doué-la-Fontaine, Douces et Soulanges. Les Statuts sont très simples et très nets. La conseil syndical est

constitué de la façon la plus heureuse. A la bonne heure! dirons-nous avec l'*Anjou*, voilà des initiatives qu'il faut encourager. Elles sont très précieuses pour l'agriculture et l'horticulture. Le patron choisi par le Syndicat de Doué est saint Fiacre, et l'article 8 est ainsi conçu: « La fête patronale du Syndicat aura lieu le jour de la Saint-Fiacre. Par les soins du conseil et aux frais du Syndicat, une messe solennelle sera célébrée ce jour-là, à laquelle tous les membres du Syndicat devront tenir à honneur d'assister. Il pourra être fait un banquet à l'occasion de cette fête. »

Nous remarquons, et nous saluons dans le conseil, la présence des conseillers généraux et d'arrondissement, et des représentants distincts de l'agriculture, de l'horticulture et des fabricants d'instruments aratoires. Nous adressons nos plus vives félicitations aux fondateurs et aux membres du nouveau Syndicat, qui est appelé à rendre les plus grands services à la région.

### LE PRIX DU PAIN

Une pétition, colportée par un groupe d'ouvriers, est signée, à Segré, pour demander le rétablissement de la taxe sur le pain. La pétition se base sur ce que le prix du pain n'est pas en rapport avec le prix du blé et des farines.

### Théâtre de Saumur.

Nous apprenons l'arrivée du célèbre magnétiseur FESTA, dont la renommée est si bien établie, qui viendra donner, samedi prochain, 19 mars, au théâtre de notre ville, une soirée extraordinaire avec ses merveilleux sujets, miss Clara ROBINSON et M<sup>lle</sup> Sarah WITTMANN.

Nous recommandons vivement à nos lecteurs les expériences étonnantes exécutées par ce magnétiseur surprenant qu'il faut bien se garder de confondre avec d'autres personnes qui prennent le titre de magnétiseur et qui ne sont rien moins que de vulgaires mystificateurs.

Voici ce qu'écrivit à son sujet un de nos confrères de Montluçon:

« La séance de magnétisme donnée jeudi au théâtre par le docteur Festa a obtenu le plus grand succès. La salle était comble et nous avons remarqué dans l'assistance bien des personnes qui semblaient avoir oublié le chemin de notre salle de spectacle. La séance méritait bien un pareil empressement. Aussi adressons-nous les éloges les plus flatteurs à M. Festa. On ne nous accusera pas de partialité en cette occasion, alors que, entre le magnétiseur et nous, nous avons le public pour juge. « Il est plus fort que Donato! » telle était la phrase qui se murmurait dans toute la salle, et les applaudissements les plus enthousiastes éclataient à la fin de chacune des expériences aux résultats surprenants, capables d'étonner et de déconcerter les spectateurs, même les plus sceptiques. »

CHOLET. — Vendredi dernier, l'excellente troupe de M. Neveu a joué avec un très-

grand succès, sur le théâtre de Cholet, *Hamlet*, avec le concours de M. Guillemot, le premier baryton du Grand-Théâtre de Nantes.

Vendredi prochain 18 mars, cette même troupe donnera la *Dame blanche*, pour les adieux à Cholet de M. Neveu, l'habile et sympathique directeur. Cette dernière représentation finira la saison théâtrale, qui a été si brillante pour la société choletaise.

### POITIERS.

Poitiers s'est également réveillé dimanche matin sous un véritable manteau de neige.

Pendant la nuit le vent avait fait rage, mais personne ne pensait à un aussi brusque changement de temps et de température.

La journée de dimanche n'a pas été meilleure que la nuit. La neige n'a pas cessé de tomber jusqu'à huit heures du soir environ, et la bise glaciale du nord a soufflé par rafales sans discontinuer.

La Cavalcade projetée pour la Mi-Carême, et qui doit avoir lieu à Poitiers, est en bonne voie d'organisation. L'ordre du cortège a été définitivement arrêté.

Il y aura entre autres la char de la Musique, le char de Bacchus, le char du Commerce, le char de l'Imprimerie, le char des Fleurs, le char de la Ménagerie, le char du Ballon, etc. Puis une voiture de Charlatan, et comme sujets excentriques on parle beaucoup d'un Don Quichotte tout à fait réussi, d'un Moulin-à-Vent et de représentation d'animaux divers.

Le prix de la carte pour prendre part à la Cavalcade est de 3 fr. 50 c.

LOCHES. — Une grande Cavalcade de bienfaisance aura lieu demain jeudi 17 mars, à Loches.

### NANTES.

On lit dans l'*Union bretonne*:

« Nous n'avons pas cru devoir parler d'un tapage qui s'est produit mercredi à l'Ecole de médecine et s'est renouvelé jeudi dans des conditions regrettables. D'autres journaux n'ayant pas observé la même réserve, nous sommes, à notre grand regret, obligé d'en entretenir aujourd'hui nos lecteurs. »

« Il s'agissait d'un concours pour une place de médecin suppléant des hôpitaux. Les épreuves avaient eu lieu lundi et mercredi devant un jury donnant toutes les garanties possibles de compétence et d'impartialité. »

« Une fois la décision de ce jury prise, une manifestation s'est élevée contre le classement des candidats, et elle a eu tout de suite un caractère grave. On s'est oublié jusqu'à crier: A bas le jury! Puis on s'est rendu chez un des candidats malheureux, à qui l'on a fait une ovation et qui a eu le tort de s'y prêter; puis enfin, on est allé sous les fenêtres de deux des docteurs les plus honorables de notre ville, vociférant des « à bas! » dignes des mauvais jours de notre histoire locale. »

« Hier, la protestation s'est renouvelée; mais elle n'est pas sortie de l'Ecole de médecine, où un professeur a été acclamé par ses élèves durant son cours, se prêtant complaisamment à l'ovation qui, suivant lui, le « venge d'une injustice ». »

« Les manifestants ont eu un double tort: celui de s'insurger contre un arrêt qui s'impose à leurs respects; celui de conspirer contre eux-mêmes, en fournissant un argument, tout au moins un prétexte aux hommes qui demandent ou poursuivent la suppression de notre Ecole de médecine. »

« En tout cas, la politique radicale n'est pas tout à fait étrangère au petit grabuge que nous signalons. »

### Le train du bonheur

Le convoi rapide s'avance,  
Brûlant, dévorant la distance.  
Montez rompiement, voyageur;  
Montez, c'est le train du bonheur.

Que laisse-t-il sur son passage?  
Un peu de fumée, un nuage.  
Il est bien loin déjà, là-bas;  
Il part, mais il ne revient pas.

Le bonheur que toute âme espère  
S'évanouit ainsi sur terre.  
On s'approche pour l'embrasser...  
Mais, hélas! il vient de passer.

M. MAUGERET.

Par ce temps froid où les légumes frais sont si chers et si rares, nous recommandons tout particulièrement aux personnes économes les *Petits Pois* et les *Haricots verts* conservés par la maison Beauvais-Flon, de Nantes, qui sont vendus à l'EPICERIE CENTRALE, Saumur, 28 et 30, rue Saint-Jean, 0,95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie à 6 personnes et 0,60 c. la boîte d'un 1/2 litre pour 3 personnes.

LETTRES DES ARDENNES. — « Depuis plus de dix ans je souffrais d'une affection nerveuse qui m'avait forcée de quitter l'enseignement pendant trois ans, quand j'entendis parler des « éclatantes guérisons opérées par les Pilules et les Dragées Russes. Découragée par le peu de soulagement procuré par les médecins et les médicaments, je pris Dragées et Pilules Russes, et retrouvai sommeil, appétit et forces. Crises, maux d'estomac, maux de tête, tout a disparu. »

« V. CHAMPREUX, Institutrice, à Cornay, par « Grandpré (Ardennes). »

Nos lecteurs trouveront les Pilules et Dragées Russes, dans toutes les pharmacies, à 1 fr. 50 la boîte, et à la pharmacie NORMANDINE, 11, rue Saint-Jean, à Saumur.

### Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 17 mars,

Avec le concours de M. GUILLEMOT  
Et de M<sup>lle</sup> PAULINE VAILLANT et GABELLY  
*HAMLET*, grand opéra en 5 actes, musique d'Ambroise Thomas.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

sion. Il se sépara d'elle tendrement, et les derniers regards qu'ils échangèrent leur redirent qu'ils comptaient toujours être l'un à l'autre, mais les lettres qu'on reçut de lui désormais furent plus rares.

Julie, dont toute la consolation, dans sa triste existence d'épouse-infirmière, était d'en avoir des nouvelles, Julie souffrait de la rareté de cette correspondance, quoiqu'elle s'efforçât de ne pas le montrer. Elle ne lui en avait donc rien dans les réponses, très vertueuses mais très affectueuses, qu'elle lui adressait, sans y apporter, elle, aucun retard. Seulement, il lui arriva, lorsque trop de temps s'écoulait sans qu'il donnât signe de vie, de lui écrire des lettres de reproche, que, honteuse d'elle-même, au lieu de mettre à la poste, elle jetait au feu.

Cependant, son vieux mari était devenu de plus en plus impotent; il ne quittait point la chambre et ne sortait guère du lit. Deux ans après leur mariage, il acheva de s'éteindre, et Julie redevint libre de tenir sa promesse.

Elle attendait encore la réponse de Louis Dubois à sa dernière lettre, envoyée depuis des mois. Pourtant elle ne tarda pas à lui en adresser une autre, lui apprenant la mort de Lordin; et puis, persuadée que celle-ci, du moins, ne resterait pas longtemps sans réponse, ou bien que, s'il n'écrivait pas, il allait revenir, elle patienta, plus tran-

quille, presque heureuse.

Vivant, dans son isolement et sous son costume de veuve, en se berçant de rêves de bonheur au plus tard à la fin de son deuil, elle imagina, pour mieux charmer l'attente, de se préparer en cachette un nouveau trousseau de mariée.

Toutefois, la lettre de Louis, ou son retour, tardait fort, et Julie commençait à éprouver de sérieuses inquiétudes. Afin de les calmer, elle tâchait de penser que sa lettre, ou celle de son cousin, avait pu être égarée; mais ces conjectures forcées ne diminuaient guère ses craintes.

Elle lui écrivit donc, répétant ce qu'elle avait déjà dit, et elle s'ingénia à mettre à cette nouvelle lettre une adresse bien claire, bien détaillée, recommandant de la faire suivre, en cas de déplacement du destinataire. Cette lettre confiée à la poste, avec angoisse elle attendit.

Les jours, les semaines, les mois s'enfuirent, et point de réponse. Quoi! Louis était-il tombé malade, et ne pouvait-il le faire savoir?... Etait-il mort dans un lieu inconnu?... Car supposer qu'il gardait exprès le silence, non, elle ne le voulait pas.

Elle avait eu par sa mère, ou elle avait pris elle-même des renseignements chez ceux qui connaissaient Dubois, mais personne, sur lui, n'en savait plus qu'elle.

Il s'était passé près d'une année, et Julie, rongée

d'inquiétude et de chagrin, était redevenue aussi malheureuse que pendant son mariage. Enfin elle eut tout à coup des nouvelles de celui qu'elle aimait tant.

Un commis-voyageur de Paris faisait l'offre de ses marchandises, pendant qu'elle travaillait dans l'arrière-boutique de ses parents. Quand le voyageur eut terminé, il dit assez haut pour qu'elle pût l'entendre:

— Vous avez dû connaître M. Louis Dubois, un horloger-bijoutier?

— Oui, certainement; c'est mon neveu, répondit M<sup>me</sup> Gégant, tandis que sa fille écoutait, palpitante, se retenant à grand-peine pour ne pas accourir.

— Il est maintenant à Paris, reprit le voyageur.

— Vous a-t-il chargé, dit la mère, de quelque commission pour nous?

Ici Julie eut un mouvement indiquant qu'une sorte de pudeur instinctive lui faisait trouver cette question indiscrette.

— Non, répondit le voyageur, il ne m'a chargé de rien; mais il y a peu de semaines, je les ai vus en bonne santé, lui et sa femme.

A ces mots, Julie, frappée au cœur, se dressa debout, convulsivement.

— Sa femme! s'écria M<sup>me</sup> Gégant. Vous vous trompez; mon neveu Dubois n'est pas marié.

— Si fait, il est marié, et très bien marié, je

vous assure.

— Est-il possible?

— Oui, il s'est établi à Paris, où il a épousé une femme riche.

En entendant cela, les idées de Julie se troublaient de plus en plus; elle se sentit défaillir et s'affaissa.

M<sup>me</sup> Gégant, interdite de ce qu'elle venait d'apprendre, ne s'aperçut pas d'abord de la chute de sa fille. Quand le commis-voyageur se fut retiré, elle alla vers Julie: celle-ci était évanouie.

On ne la ranima qu'avec peine, et elle ne rassembla lentement ses idées que pour tomber dans un accès de désespoir. Le soir, elle était prise d'une fièvre violente, bientôt accompagnée de délire, et, quelques jours après, elle expira, tuée par l'abandon de celui qu'elle avait aimé.

MONNIER DE LA MOTTE.

FIN.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures,eaux-fortes, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAINE DE

ESCOMPTE au COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
**UNE PETITE CAMPAGNE**

Située aux Rives, sur le bord de l'Authion, comprenant maison de maître avec jardin.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A Vendre ou à Louer**  
**UN CHALET**

Situé à la Croix-Cassée, près le Chaudeau, commune de Villebernier, avec 22 ares de jardin bien plantés.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur. (113)

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
**Pour le 24 Juin 1887**  
**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue des Pafens, n° 10, avec écurie, remise, cour et jardin.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

**A LOUER** pour la Saint-Jean 1887, **une Maison**, rue d'Alsace, avec jardin, écurie et remise.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. On louera à bail ou à l'année.

**A LOUER**  
**Maison et Jardin**

Situés rue de l'Abattoir, n° 12. Douze pièces, compris cuisines et caves, greniers et mansardes.

S'adresser à M. PEIGNY, peintre, rue Nationale, 15.

**JARDIN A LOUER**

Situé rue de l'Abattoir. S'adresser à M. PEIGNY, rue Nationale, 15. (170)

Etude de M<sup>e</sup> HATIN, notaire à Chouzé-sur-Loire.

**Belle Vente Mobilière**  
POUR CAUSE DE DÉPART.

Le DIMANCHE 27 MARS 1887, e jours suivants, s'il y a lieu, à une heure de l'après-midi, au château de la Rivière, situé sur la levée de la Loire, entre Gaure et Chouzé.

On vendra notamment : Meubles de toutes sortes, tableaux anciens et modernes, gravures, porcelaines anciennes, vaisselle, cristaux, cheval et voitures, etc. On pourra visiter tous les jours avant la vente. (172)

**MAISON A LOUER**  
64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUEIL, rue Saint-Nicolas. (160)

**A LOUER**  
Pour la Toussaint prochaine, **L'AUBERGE**  
**De la Belle-Étoile**

Située Levée-Neuve, route de Rouen, commune de Saint-Lambert. S'adresser à M. MORISSEAU aîné, route de Rouen, à côté de l'auberge.

**A LOUER**  
**Grande Cave et Maison**

Situées à Saint-Hilaire-Saint-Florent. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve Antoine Poirou. (69)

**A VENDRE**  
TRÈS GROS

**Échalas en Châtaignier**

En bois de vingt ans. Les 5 pieds..... 65 fr. le mille. Les 4 pieds et demi. 55 fr. le mille. Petits échalas à des prix très réduits. Treillages pour clôtures. S'adresser chez M. JEUNETTE, 44, quai de Limoges, Saumur. (124)

**DÉCHETS A VENDRE**  
Pour volailles.

S'adresser à M. HÉRON.

**AVIS**

M<sup>me</sup> veuve MOGNIET, 6, rue du Petit-Versailles, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle vient de céder son atelier de charpente à M. BARGE, son neveu.

L'étude de M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, est transférée 1, rue Pavée, au coin de la rue du Temple. (180)

**MAGASINS DE LA GLANEUSE**  
Rue Saint-Jean, n° 51 et 53

**MODES**  
ON DEMANDE une apprentie pour les Modes. Conditions avantageuses.

**BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE**  
et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

**AVIS**  
AUX

**Propriétaires de Chevaux**

Pour guérir promptement : Seignes, Hèmes, Javards, Crevasses, Crapauds, EMPLOYEZ

L'Onguent Souverain de A. PAJOT

Seule Maison de vente,

**L. BONNEAU**  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9, SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais; Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

**GIDRES**  
Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

En cours de publication dans  
**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

**LES NUITS DU PÈRE LA CHAISE**

Par LÉON GOZLAN.  
Le Trésor des Bacquancourt  
Par FRANÇOIS OSWALD.

**La BOURSE ou la VIE**  
Par CAMILLE BIAS.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES  
Chez tous les libraires.

**ABONNEMENTS:**  
Départements : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant par-

tie de l'union postale: 1 an, 8 fr. 50; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 35 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains. Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes. En préparation: romans de Charles MÉROUVRE, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

On s'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

**GUÉRISON CERTAINE**  
DE TOUTES LES  
Affections de la Peau  
DARTRES, ECZÉMAS,  
Psoriasis, Acné, etc.,  
des PLAIES et  
ULCÈRES VARIQUEUX  
considérés comme incurables  
par les Princes de la Science  
Le traitement ne demande  
ni repos ni interruption de  
travail; il est à la portée  
des petites bourses, et, dès  
le 1<sup>er</sup> jour, il produit une  
amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENOIR, Médecin  
Spécialiste, 41, rue St-Louis,  
à MELUN (S.-M.).  
CONSULTATIONS GRATUITES  
par Correspondance

**INJECTION PEYRARD**  
ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 238 Arabes atteints d'écoulements chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. » Chez l'Inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

**DENTS**  
SANS PALAIS NI CROCHETS  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR  
Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MARS 1887.**

| Valeurs au comptant          |               |                | Valeurs au comptant         |               |                | Valeurs au comptant              |               |                | Valeurs au comptant     |               |                |
|------------------------------|---------------|----------------|-----------------------------|---------------|----------------|----------------------------------|---------------|----------------|-------------------------|---------------|----------------|
|                              | Clôture préc. | Dernier cours. |                             | Clôture préc. | Dernier cours. |                                  | Clôture préc. | Dernier cours. |                         | Clôture préc. | Dernier cours. |
| 3 %                          | 81 55         | 81 70          | Est                         | 795           | 797 50         | Obligations.                     |               |                | Gaz parisien            | 514           | 515            |
| 3 % amortissable             | 84 75         | 84 75          | Paris-Lyon-Méditerranée     | 1255          | 1252 50        | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 524           | 523            | Est                     | 382 50        | 383            |
| 3 % (nouveau)                | —             | —              | Midi                        | 1145          | 1150           | — 1865, 4 %                      | 520           | 520 50         | Midi                    | 389           | 388            |
| 1/2 %                        | 103 90        | 103 60         | Nord                        | 1557 50       | 1555           | — 1869, 3 %                      | 411           | 412            | Nord                    | 395           | 395 25         |
| 1/2 % (nouveau)              | 109 50        | 109 60         | Orléans                     | 1332 50       | 1332 50        | — 1871, 8 %                      | 398 50        | 399 50         | Orléans                 | 389 75        | 389 25         |
| Obligations du Trésor        | 509           | 509 50         | Ouest                       | 880           | 880            | — 1875, 4 %                      | 522           | 522            | Ouest                   | 387 50        | 387 50         |
| Banque de France             | 4190          | 4195           | Compagnie parisienne du Gaz | 1467 50       | 1457 50        | — 1876, 4 %                      | 522           | 522            | Paris-Lyon-Méditerranée | 384 75        | 385            |
| Société Générale             | 470           | 468 75         | Canal de Suez               | 2025          | 2025           | Bons de liquid. Ville de Paris   | 528           | 530            | Paris-Bourbonnais       | 387           | 388            |
| Comptoir d'escompte          | 1005          | 1005           | C. gén. Transatlantique     | 517 50        | 520            | Obligations communales 1879      | 472 50        | 472 50         | Canal de Suez           | 589 50        | 592 50         |
| Crédit Lyonnais              | 558 75        | 557 50         | Russe 5 0/0 1870            | 97            | 98 50          | Obligat. foncières 1879 3 %      | 475 25        | 478            |                         |               |                |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1380          | 1385           |                             |               |                | Obligat. foncières 1 83 3 %      | 379           | 378 50         |                         |               |                |
| Crédit mobilier              | 278 75        | 290            |                             |               |                |                                  |               |                |                         |               |                |

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

| LIGNE DE L'ÉTAT                          |             |            |             |             |            |           |           |               |            | LIGNE D'ORLÉANS           |             |           |           |               |             |             |            |           |           |       |   |
|--|-------------|------------|-------------|-------------|------------|-----------|-----------|---------------|------------|---------------------------|-------------|-----------|-----------|---------------|-------------|-------------|------------|-----------|-----------|-------|---|
| SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS |             |            |             |             |            |           |           |               |            | SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ |             |           |           |               |             |             |            |           |           |       |   |
| STATIONS                                 | Expr. matin | Omn. matin | Mixte matin | Mixte matin | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir | STATIONS      | Omn. matin | Mixte matin               | Marc. matin | Omn. soir | Omn. soir | STATIONS      | Mixte matin | Mixte matin | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir |       |   |
| Saumur(ori.)                             | 2 06        | 6 53       | »           | »           | 1 39       | 4 16      | 8 34      | Saumur(ori.)  | 6 53       | »                         | 4 16        | »         | 8 34      | Saumur(ori.)  | 7 57        | 11 54       | 1 33       | 3 06      | 5 42      | 11 5  |   |
| Saumur(état.)                            | »           | 6 50       | 8 31        | 10 31       | »          | 4 13      | 8 30      | Saumur(état.) | 6 50       | 8 31                      | 4 13        | »         | 8 30      | Vivry         | 8 10        | 12 09       | »          | 3 18      | 5 54      | »     |   |
| Nantillyhalte.                           | »           | 7 03       | 8 37        | 10 45       | »          | 4 26      | 8 43      | Nantilly      | 7 03       | 8 37                      | 4 20        | »         | 8 43      | Blou          | 8 19        | 12 18       | »          | 3 27      | 6 03      | »     |   |
| Varr.-Chacé                              | »           | 7 09       | 8 48        | 10 52       | »          | 4 32      | 8 49      | Montreuil(a)  | 7 29       | 9 19                      | 4 52        | »         | 9 08      | Vernantes     | »           | 8 33        | 12 31      | »         | 3 40      | 6 14  | » |
| Brézé-s.-Cyr                             | »           | 7 17       | 9 02        | 11 1        | »          | 4 39      | 8 56      | (dép.)        | 7 34       | 9 29                      | 5           | 4 23      | 10        | Noyant-Méon   | 8 59        | 12 59       | 2 11       | 4 04      | 6 38      | 11 45 |   |
| Montreuil(s)                             | 2 34        | 7 29       | 9 19        | 11 15       | 2 07       | 4 52      | 9 08      | le Vaudelnay  | 7 45       | 9 40                      | 5 11        | 5 17      | 10 11     | Chât.-d-Loir. | 10 07       | 2 14        | 2 57       | 5 09      | 7 45      | 12 32 |   |
| (dép.)                                   | 2 36        | 7 33       | »           | 11 24       | 2 09       | 4 58      | 9 11      | Baugé         | 7 58       | 9 50                      | 5 20        | 5 44      | 10 22     |               |             |             |            |           |           |       |   |
| Thouars                                  | 2 55        | 7 59       | »           | 11 57       | 2 28       | 5 23      | 9 37      | Doué          | 8 05       | 9 57                      | 5 27        | 6 20      | 10 31     |               |             |             |            |           |           |       |   |
| Loudun                                   | »           | 8 10       | »           | 3 16        | 2 52       | »         | 9 52      |               |            |                           |             |           |           |               |             |             |            |           |           |       |   |
| Poitiers                                 | »           | 16 33      | »           | 10 40       | »          | »         | 12 12     |               |            |                           |             |           |           |               |             |             |            |           |           |       |   |

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur, 18  
Certifié par l'imprimeur soussigné.